



PROCES-VERBAL

**ASSEMBLEE DES DELEGUES DE L'ERES
à Cheyres du mercredi 25 octobre
de 19h00 à 19h15**

Tél. 026 664 80 47
Fax 026 664 80 09
Case postale 623
1470 Estavayer-le-Lac
commune@estavayer.ch

Sont présents :

Délégués : M. Nicolas Pythoud, Commune de Cheyres-Châbles
M. Frédéric Tesse, Commune de Lully
M. André Losey, Commune d'Estavayer
M. René Baechler, Commune de Châtillon

Comité : M. Serge Carrard, Commune de Châtillon
M. Joseph Borcard, Commune d'Estavayer
M. Dominique Aebischer, commune d'Estavayer
M. Patrick Huber, Commune de Lully
Mme Dominique Rosset Blanc, commune de Cheyres-Châbles

Invités : M. Philippe Voillat, représentant d'ELSA
M. Christophe Ducommun, chef du service de l'environnement de la commune d'Estavayer
M. Yves Bourdilloud, chef d'exploitation de la STEP

Secrétaire : Mme Elisabeth Nell

Excusés : M. Gérard Brodard, Président de l'assemblée de L'ERES, commune de Lully,
MM. Philippe Aegerter, Eric Chassot et Jean-Claude Votta, délégués de la commune d'Estavayer

M. André Losey, Vice-Président de l'assemblée de l'ERES, ouvre la séance à 19h00. Il excuse l'absence de M. Gérard Brodard et de ses collègues du Conseil communal d'Estavayer.

Aucune remarque n'étant faite sur le mode de convocation et sur l'ordre du jour, cette assemblée est considérée comme valablement constituée.

Il désigne le scrutateur de la présente assemblée : M. René Baechler

1. APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE DU 11 MAI 2017

Le procès-verbal de l'assemblée du 11 mai 2017 est accepté à l'unanimité.

Mme Nell est remerciée pour sa rédaction.

2. BUDGETS 2018

Concernant les budgets, il y a une petite modification par rapport à ce qui a été transmis. Il y a un investissement supplémentaire de CHF 133'000.-- qui vous est proposé pour une étude. Une ligne sera aussi ajoutée pour des surpresseurs dessableurs.

Le budget est passé en revue.

Le budget pour l'achat de produits biologie est plus élevé que celui de 2017 car la STEP doit ajouter un nouveau produit qui n'avait pas été budgété en 2017 mais qui est déjà utilisé depuis quelques mois. Le compte aura un dépassement de budget.

Le total des charges est de CHF 2'156'120.-- et celui de produit de CHF 436'700.--. Le solde est à répartir et il faut y inclure la taxe pour les micropolluants.

Mme Dominique Rosset-Blanc demande si c'est correct que la vente de gaz pour l'électricité est budgétée assez bas.

M. Yves Bourdilloud dit que l'on espère augmenter la vente car la machine a été révisée.

M. André Losey indique que le nombre d'habitants est calculé par rapport au nombre d'habitants raccordés à la STEP de l'ERES. Il se monte à 11'370 habitants répartis entre Châtillon (447), Cheyres-Châbles (2'095), Estavayer (7'734) et Lully (1'095).

(L'influence étant modeste, le budget reste tel quel, mais le nombre d'habitants exact sera appliqué lors de l'élaboration des comptes).

M. Frédéric Tesse demande des explications au sujet de la taxe par habitant pour les micropolluants.

M. Yves Bourdilloud répond que la STEP ne traite pas les micropolluants car nous ne sommes pas astreints. Même si la STEP les traiterait, nous payerions la taxe car l'ERES n'est pas obligé de les traiter.

Il y a deux investissements proposés, l'un pour les surpresseurs dessableurs de CHF 100'000.-- et l'autre de CHF 133'000.-- pour l'étude de l'agrandissement de la STEP.

M. Yves Bourdilloud dit que chaque année, il prévoit des travaux qui entrent dans le processus d'économie d'énergies car nous sommes de gros consommateurs.

M. André Losey dit que la commune doit être exemplaire.

M. Yves Bourdilloud dit que nous avons des mesures qui s'étalent sur 10 ans.

M. Christophe Ducommun parle de l'étude sur l'agrandissement de la STEP. Nous avons mis CHF 50'000.-- dans le budget 2017 mais cela ne suffit pas. Le montant de l'étude se monte à CHF 133'000.--.

M. André Losey dit qu'il faut agrandir la STEP afin de ne pas limiter le potentiel de développement de toutes les communes membres de l'ERES.

M. André Losey demande si les présents acceptent les budgets de fonctionnement et des investissements.

Les budgets 2018 sont acceptés à l'unanimité.

3. INFORMATIONS DIVERSES

M. André Losey rappelle que samedi 28 octobre, on célèbre les 40 ans de la STEP.

Il remercie la commune de Cheyres pour son accueil.

L'assemblée est close à 19h15

La Secrétaire : Elisabeth Nell